

FICHE DE SUIVI : AVANCEMENT A LA HORS CLASSE CERTIFIES – PLP – EPS – CPE – PSY EN Campagne 2020

Ce formulaire (champs à remplir et cases à cocher) nous permettra de suivre votre dossier et de vous informer le plus rapidement possible des résultats de la CAPA chargée d'étudier votre dossier.

(Cochez la bonne case): Syndiqué(e) Non-syndiqué(e) Adhésion jointe

NOM :	Adresse :
Prénom :
NOM de jeune fille :	Code Postal : Ville :
Date de naissance :/...../.....	Tél :
Courriel :	Portable :

Établissement d'affectation :

Discipline enseignée :

Echelon actuel: (Cochez la bonne case) 9^{ème} 10^{ème} 11^{ème}

depuis le : / / (date du dernier changement d'échelon)

Echelon et ancienneté dans l'échelon au 31/08/2020	Ancienneté théorique dans la plage d'appel	Points d'ancienneté
9+2	0 an	0
9+3	1 an	10
10+0	2 ans	20
10+1	3 ans	30
10+2	4 ans	40
10+3	5 ans	50
11+0	6 ans	60
11+1	7 ans	70
11+2	8 ans	80
11+3	9 ans	100
11+4	10 ans	110
11+5	11 ans	120
11+6	12ans	130
11+7	13 ans	140
11+8	14 ans	150
11+9 et plus	15 ans et plus	160

CALCUL DE VOTRE BAREME

Le barème est constitué à partir de l'ancienneté dans la plage d'appel d'une part, et d'autre part à partir de l'appréciation du Recteur sur la valeur professionnelle.

← Partie du barème liée à l'ancienneté dans la plage d'appel (A)

*Estimez votre barème lié à l'ancienneté à partir du tableau ci-contre.

Exemple : si vous avez 3 ans d'ancienneté dans le 9^e échelon au 31/8/2020, vous aurez 10 pts.

Partie de votre barème liée à l'ancienneté dans la plage d'appel (A) :	Votre estimation	(ne pas remplir)
 pts	

← Partie du barème liée à la « valeur professionnelle » (B)

*« Valeur professionnelle »

Partie du barème liée à la valeur professionnelle appréciée par le Recteur (B)	Votre estimation	(ne pas remplir)
 pts	

Barème total

A+B	Votre estimation	(ne pas remplir)
 pts	

B
Le Recteur émet une appréciation pérenne correspondant à un barème. Il existe 4 appréciations : **Excellent (145pts)**, **Très satisfaisant (125pts)**, **Satisfaisant (105pts)** et **À consolider (95pts)**.

- Il y a 3 possibilités, selon votre cas :
- soit l'appréciation a été attribuée dans le cadre de la hors-classe 2018 ou 2019 pour les collègues déjà promouvables l'an passé.
 - soit l'appréciation finale a été attribuée à l'issue du rendez-vous de carrière pour les collègues en ayant bénéficié en 2018-2019.
 - soit, pour les autres situations, l'appréciation est portée par la rectrice en fonction des avis des chefs d'établissement et des IPR.

Appréciation du Recteur
<input type="checkbox"/> Excellent (145pts)
<input type="checkbox"/> Très satisfaisant (125pts)
<input type="checkbox"/> Satisfaisant (105pts)
<input type="checkbox"/> A consolider (95pts)

A retourner à : **SE-UNSA Toulouse - 19, Bvd Silvio Trentin - 31200 TOULOUSE** / mail : ac-toulouse@se-unsa.org

J'accepte de fournir au S.E.-UNSA les informations nécessaires au suivi de mon dossier de promotion. Je demande au S.E.-UNSA de me fournir les informations administratives et corporatives concernant gestion et le déroulement de ma carrière auxquelles il a accès notamment à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Syndicat des Enseignants, 209, bd St Germain - 75007 PARIS.

Date / /

Signature